



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OCTA TITRES 2023

Placée sous la présidence du général (2S) Philippe du HOMMET, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. Ainsi, il a été ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur la liste fixée à l'annexe III de l'arrêté de deuxième référence.

55 candidats se sont inscrits (contre 64 en 2022), et 55 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (60 en 2022).

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

La phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **55 candidats autorisés à concourir**. Ces derniers ont pu s'inscrire dans **neuf filières** ouvertes par le gestionnaire, deux filières n'ont pas eu de candidats inscrits.

Au final, **53 candidats ont été déclarés admissibles**.

FILIÈRES	Dossiers 2023	
	Total	Retenu
Droit du numérique et protection de la donnée	0	0
Droit et administration européenne	10	9
Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	0	0
Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marchés publics et contentieux administratifs	9	9
Gestion des ressources humaines	13	13
Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	5	5
Maîtrise des risques et aide à la décision	6	5
Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle	8	8
Sécurité et santé au travail	4	4
TOTAL	55	53

Observations sur les diplômes

L'ensemble des candidats possède le niveau requis pour présenter le concours, néanmoins certains candidats sont en cours de scolarité qualifiante.

Un master très particulier en archéologie mais disposant de capacités et compétences intéressantes en logistique (notamment en encadrement d'équipes en situation de rusticité et cartographie utiles en log opérationnelle).

Globalement, les diplômes obtenus autorisent les candidats à accéder aux oraux dans de bonnes conditions. Certains disposent de plusieurs Masters 2 voire de DU qui viennent ponctuer la scolarité donc théoriquement ces candidats présentent un niveau particulièrement adapté.

En revanche, au regard des Masters 2, on peut parfois s'étonner du choix de l'option : certains candidats(-e-s) ont eu des modules en matière de droit « européen » avec des notes particulièrement basses.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV sont travaillés, élégants et retracent clairement les parcours des concourants. Beaucoup de candidats ont des activités complémentaires au profit d'institution voire en gendarmerie (réserve). Globalement les CV sont intéressants pour la gendarmerie.

Les lettres de motivation sont plus disparates, parfois stéréotypées, même si elles sont dans l'ensemble biens rédigées et sans faute d'orthographe. Une majorité de lettres répondent au formalisme attendu mais ne sont pas toujours adressées au ministre de l'Intérieur. Les lettres de motivations les plus courtes sont souvent les plus conformes aux attentes. Il reste étonnant de voir des candidats présenter leurs « salutations » au Ministre de l'Intérieur.

Sur le fond, certaines lettres sont rédigées avec négligence. A noter, parfois l'absence de motivation pour devenir officier, traduisant un manque de connaissances de ce corps.

Plusieurs candidats sont issus de la réserve militaire et démontrent une première connaissance de la gendarmerie.

Suggestions diverses

Cette session présente un bon niveau universitaire avec des diplômes obtenus dans des établissements parfois prestigieux (sciences po Paris). Toutefois, la lettre de motivation est le document central qui suscite la curiosité du jury. Il est primordial que tous les candidats s'appliquent sur la forme et sur le fond en prouvant leur volonté de s'engager mais aussi en faisant état de leurs connaissances sur le corps des OCTA et des obligations qui seront les leurs.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du jeudi 27 avril au mercredi 10 mai 2023 à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun et les épreuves sportives le jeudi 11 mai 2023 à Melun pour les épreuves de course, d'endurance, de natation et les agrès.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- Cinq épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une épreuve de natation (50m),
 - une épreuve de tractions/suspension à une barre fixe,
 - une épreuve d'abdominaux.

37 des **53** candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 40/59 en 2022).

2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **16 candidats** ont été déclarés admis, et **une candidate** a été inscrit sur liste complémentaire.

Liste principale	Nombre d'admis	Spécialités
	6	Droit et administration européenne
1	Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marchés publics et contentieux administratifs	
1	Gestion des ressources humaines	
3	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	
2	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle	
2	Maîtrise des risques et aide à la décision	
1	Sécurité, santé au travail	

Liste complémentaire	Nombre d'admis	Spécialités
	1	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle

Le niveau des candidats est satisfaisant.

2.3 – Bilan par matière

2.3.1 – Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

Observations sur la forme

Généralement, on note une bonne présentation des candidats notamment ceux issus des CPT. La majorité utilise les aides pédagogiques à leur disposition (*paper board*)

Observations sur le fond

Le niveau est disparate avec une culture générale souvent insuffisante. On peut noter une méconnaissance de la gendarmerie nationale notamment une confusion entre les spécialités et les gendarmeries spécialisées (sauf pour les CPT) et un manque de préparation de la spécialité.

Suggestions diverses

Il convient de bien rappeler aux candidats de frapper à la porte à l'heure H.

2.3.2 – Entretien avec un psychologue

Manque de préparation et de prise de renseignements sur la fonction d'OCTA TITRES pour certains candidats.

Beaucoup de candidats ont réalisés de multiples candidatures, sur différents concours. La motivation réelle pour OCTA TITRES n'était pas toujours très claire.

2.3.3 – Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2023 s'est déroulée le jeudi 11 mai 2023, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

Les courses de demi-fond (3000 mètres), de vitesse (50 mètres) de natation (50 mètres) ainsi que les épreuves de tractions et d'abdominaux se sont déroulées à Melun.

Les moyennes vont de 2,80 à 13,8/20 et la moyenne générale est de **8,99/20** (9,62/20 en 2022).

Observations sur le fond

Niveau sportif plutôt faible, résultats hétérogènes

CONCLUSION

Le nombre des candidats (en baisse : 53 en 2023 contre 60 en 2022) et le bon niveau général des postulants ont permis de sélectionner les seize lauréats de cette session 2023 (6 femmes et 10 hommes).

Le général (2S) Philippe du HOMMET
Président du jury